

Guillaume du Vair, parlementaire et écrivain (1556-1621), colloque d'Aix-en-Provence du 4-6 octobre 2001, actes réunis par Bruno Petey-Girard et Alexandre Tarrête, Genève, Droz, 2005. Un vol. de 318 p.

La figure de grand parlementaire et l'importance littéraire de Guillaume du Vair ont été mises au jour par les travaux anciens d'E. Cougny ou R. Radouant et récemment approfondies par les thèses de B. Petey-Girard et A. Tarrête, coordonnateurs de ce volume regroupant les actes du colloque tenu dans la ville dont il fut le président du Parlement de 1599 à 1616, l'office le plus long de sa carrière. Les contributions réunies ici mettent en lumière des aspects laissés dans l'ombre mais surtout s'attachent, par le jeu de l'interdisciplinarité et comme le souligne la structure de l'ouvrage, à éclairer les facettes multiples de l'homme et de ses travaux et leur cohérence. Une cohérence, celle d'un parcours et d'une attitude politique, esthétique, philosophique, qui se découvre peu à peu et se construit au gré de l'implication dans les affaires du temps, un temps justement fait d'aléas et de tâtonnements.

La première partie est consacrée à une étude d'histoire sociale par R. Descimon, qui retrace la carrière de Guillaume du Vair à la lumière d'une stratégie lignagère marquée par les échecs et les ruptures. La « disgrâce » du père, magistrat favorisé par Catherine de Médicis, auprès d'Henri III, décide de la carrière du fils dans la mesure où la transmission des charges et offices, mais aussi du nom, ne pourra se faire en ligne directe : Guillaume regagne peu à peu la faveur royale auprès d'Henri IV et une place dans l'État, mais, devenu clerc et dans l'incapacité de se marier, c'est par la voie népotique qu'il tâche de les transmettre, et l'édifice au final se révèle précaire.

Cette relative précarité, la marque de l'incertitude, on les retrouve souvent dans les positions assumées par Du Vair et qu'explorent les articles des parties suivantes, consacrées successivement au politique, à l'orateur, à l'écrivain philosophe et enfin au juriste. J. Boucher analyse, à travers le double langage et les affabulations de Du Vair, la rancune qui l'opposa longtemps à la maison des Valois ; le pamphlet de Guez de Balzac étudié par A. Tarrête montre les tensions entre les grands et le « favori » qu'est Du Vair en 1618 mais aussi la perte de prestige d'une philosophie stoïcienne dont il fut le grand représentant, tandis que W. Kaiser souligne à quel point sa pacification de la Provence est marquée par des « accommodements » toujours circonstanciels qui laissent échapper des enjeux plus profonds. Loin d'une pensée systématique, celle de Du Vair se donne constamment dans des adaptations, aux temps, mais aussi aux fonctions occupées et aux genres pratiqués, nous dit encore B. Méniel : c'est ainsi qu'il faut comprendre la conception d'abord religieuse de la justice qui se dégage des harangues au parlement de Provence, dépendante du cérémonial dans lequel elles s'inscrivent et du souci pragmatique de former des juges gardiens d'un ordre dont les guerres civiles ont montré la fragilité, malgré la haute vision stoïcienne d'une adéquation de la justice à l'ordre cosmique qu'il voudrait promouvoir. L.-G. Tin reconstitue quant à lui la figure d'un humaniste civique, à côté de l'humaniste chrétien, et la double lecture possible, d'allégeance ou de résistance, de *L'Exhortation à la vie civile*, le conduit à voir dans l'ambiguïté et la double appartenance la clé d'une œuvre traversée de contradictions.

Sa vie mise en parallèle avec celle de Du Perron permet à G. Banderier de rappeler combien l'influence de ce dernier fut plus décisive sur les lettres françaises, en dépit de leur succès similaire. Pourtant, et malgré ou à cause de la précarité et des ambiguïtés évoquées, plusieurs contributions soulignent ce que son apport eut de décisif au seuil du Grand Siècle, et combien cet homme de l'entre-deux est aussi celui du passage d'une époque à une autre. Le parallèle avec Du Perron est également évoqué par J. Goeury, cette fois à partir de la seule œuvre en vers français connue de Du Vair, sa paraphrase du psaume CXXXVI, pour suggérer une commune influence sur Malherbe. Les rapports entre ces deux derniers auteurs sont encore explorés par J. Balsamo grâce à un recueil rare de *Lettres amoureuses et morales*

compilé par François de Rosset, où chacun illustre de façon complémentaire une certaine perfection de la langue et du discours.

Du côté de l'orateur, l'analyse que livre B. Petey-Girard des harangues funèbres provençales, mise en pratique des théories de l'*Eloquence française*, montre qu'au-delà des conventions du genre, il en fait le lieu d'une affirmation d'un *ethos* personnel et du corps parlementaire tel qu'il le conçoit dans le royaume pacifié. Dans l'*Eloquence française*, Du Vair met en avant l'exemple de Cicéron ; mais comme le montre M. Magnien avec l'étrange reconstitution du réquisitoire « contre Milon » à laquelle il s'est exercé, Du Vair à la fois rend hommage à son modèle et l'accuse pour mieux faire voir comment la traduction doit ouvrir vers la création, seule capable de dépasser une tradition devenue stérile. A. Sancier, en étudiant la modernité de Du Vair à travers son idéal de « naturel » et de « naïveté », lisible aussi bien dans la syntaxe que dans l'usage des citations ou des « ornements », insiste sur son rôle dans la formation d'une prose d'art française. Dans le domaine philosophique également, suggère F. de Buzon, Du Vair pourrait bien avoir été précurseur par sa conception de l'explication causale que retrouvera en partie Descartes. Son vocabulaire quant à lui mériterait amplement une recherche systématique afin que sa place dans la formation de la langue préclassique soit enfin clairement établie, nous dit V. Mecking au terme d'une importante étude lexicographique.

L'index des noms et des textes, et la publication en annexe d'un certain nombre de pièces, actes, brève ébauche de mémoires, lettre ou poème, à l'appui des contributions, complètent utilement cet ouvrage qui permet de saisir la complexité d'un homme et d'un parcours dont l'importance ne peut plus être sous-estimée ; au lecteur de voir si, comme le demande la préface, il est prêt à lui accorder en outre sa sympathie au terme de cet exercice d'accointance intellectuelle.

Cécile HUCHARD